POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 27 Février 2014

Du pain et des roses :

LE 8 MARS

La CGT mobilisée pour la Journée Internationale du Droit des Femmes !

Edito

Il y a plus de 100 ans, le 8 mars 1908, les ouvrières de l'industrie du textile de New York descendaient dans la rue pour l'amélioration des conditions de travail, pour des augmentations de salaires et pour la réduction du temps de travail en scandant « *du pain et des roses* », le pain symbolisant la sécurité économique et les roses, une meilleure qualité de vie.

En France :

- 58 % des troubles *(TMS)* déclarées concernent des femmes, avec un risque d'exposition de 22 % supérieur à celui des hommes.
- Les femmes se déclarent plus stressées au travail *(+ 40 %)* que leurs collègues masculins.
- 37 % des femmes déclarent vivre un « *mal-être* » au travail, contre 24 % des hommes.
- Les femmes vivent plus fréquemment que les hommes des situations de harcèlement et de violence.

Aujourd'hui, la moitié des salariés sont des femmes et elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27%. Elles sont également plus touchées par la précarité et le chômage que les hommes. Leurs carrières sont plus souvent plafonnées, bloquées… ce qui se traduit par des retraites inférieures de 42%. En effet, de la formation à la vie professionnelle ou en société, les stéréotypes réactionnaires renforcent les inégalités. La CGT en combattant ces discriminations, travaille à une culture d'égalité entre les femmes et les hommes.

La journée internationale des droits des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité, d'autant que les inégalités entre les hommes et les femmes s'accentuent avec les régressions sociales.

Samedi 8 mars à 14 h 30 Place de la Bastille,

la CGT sera présente sur la manifestation

« Ce que nous voulons, c'est l'égalité ! »

Reconnaître la pénibilité du travail des femmes à La Poste

Les métiers « *féminins* » sont autant marqués par la pénibilité physique ou mentale que ceux des hommes et ils exposent plus aux risques musculo-squelettiques et psychosociaux : travail très répétitif, travail permanent sur écran, travail morcelé, postures contraignantes, port de charges, contact avec le public *(agressions verbales, violences)*, horaires qui rentrent en conflit avec les obligations familiales, travail de nuit… la liste est longue.

La CGT exige de toute urgence l'ouverture de négociations pour la prise en compte de la pénibilité à La Poste. C'est dans cette perspective que doit être menée la bagarre pour que soit réalisée une étude sur les normes et cadences, le poids et le port des charges. De même, le travail de nuit ne doit pas être obligatoire.

Contraception

Le droit pour une contraception gratuite et l'accès à l'interruption volontaire de grossesse ne sont plus respectés.

La CGT a manifesté le 1er Février dernier avec d'autres organisations comme le Planning Familial pour défendre les droits des femmes en France et en Europe.

Le droit à la contraception et à l'IVG ne peut être remis en cause et doit être défendu.

La garde d'enfants : un problème crucial que La Poste refuse de prendre en considération

Ainsi à La Poste, les horaires de nuit dans les PIC, la fin du samedi sur deux dans les distri, l'ouverture le samedi après-midi dans les guichets, remettent en cause le droit au week-end et posent aussi de nombreux problèmes de garde d'enfants. De nombreux agents ont recours au système D pour faire garder leur enfant, avec toutes les inquiétudes que cela génère pour les parents.

Imposons une politique sociale plus volontaire et collective de la part de La Poste en exigeant des places en crèche ou un système de garde à bas coûts pour les postiers car avec les bas salaires à La poste, les agents ne s'en sortent plus.

Au lieu de brader son patrimoine immobilier pour générer des profits toujours plus importants, La poste doit transformer ces bâtiments en crèche en lien avec les collectivités et en logements pour les postiers.

La CGT exige :

- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes**
- **D'allonger le congé maternité à 24 semaines et d'allonger le congé paternité à un mois**
- **De développer partout un service public d'accueil des jeunes enfants, de qualité et accessible financièrement**
- **De conserver le patrimoine de La Poste et de le transformer en crèche ou en logements accessibles à tous les postiers**
- **Que les revendications CGT sur le calcul du poids des charges et sur le calcul des normes et cadences soient prises en compte**
- **Le respect du droit aux ASA « enfants malades »**
- **Le respect du droit à la contraception et à l'IVG**

AU TRAVAIL ET DANS LA VIE, GAGNONS L'ÉGALITÉ !!!